



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent des affaires autochtones et du Nord

INAN • NUMÉRO 088 • 1^{re} SESSION • 42^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mardi 5 décembre 2017

—
Présidente

L'honorable MaryAnn Mihychuk

Comité permanent des affaires autochtones et du Nord

Le mardi 5 décembre 2017

• (1145)

[Traduction]

La présidente (L'hon. MaryAnn Mihychuk (Kildonan—St. Paul, Lib.)): Je déclare la séance ouverte. Commençons. Nous avons beaucoup d'invités.

Je salue les gens à la maison. Merci d'avoir attendu.

Bonjour à tous.

Nous sommes le Comité permanent des affaires autochtones et du Nord. Nous étudions actuellement la prévention des incendies et la gestion des urgences dans les communautés autochtones.

Ceux d'entre nous qui participent à la réunion ici même se trouvent en territoire non cédé du peuple algonquin. C'est important pour nous de souligner cette initiative canadienne. Nous tous faisons des efforts pour comprendre le processus de vérité et de réconciliation avec les peuples qui nous ont accueillis sur ce généreux et merveilleux territoire.

Nous accueillons cinq invités; l'ordre du jour est très rempli, et nous avons très peu de temps.

Passons rapidement aux commentaires sur les affaires du Comité. Le député Anandasangaree semble vouloir dire quelque chose.

M. Gary Anandasangaree (Scarborough—Rouge Park, Lib.): Non, madame la présidente. Je crois que nous avons prévu initialement consacrer 15 minutes à la planification. Je propose de ne pas le faire aujourd'hui et de passer directement aux témoins.

La présidente: Êtes-vous d'accord?

Des députés: D'accord.

La présidente: Nous n'avons tout de même pas assez de temps pour procéder comme d'habitude. Je crois qu'on s'est entendu sur les exposés, et qu'on limitera chaque parti à une question, et ce, pour les deux groupes de témoins. Nous procéderons avec le premier groupe de témoins, puis chaque parti pourra poser une question. Nous passerons ensuite au deuxième groupe.

Êtes-vous d'accord? Est-ce que tout le monde accepte?

D'accord. Commençons.

Pour ce qui est de notre premier groupe, nous accueillons Ryan Day et Ann Louie. Bienvenue.

Le chef Ryan Day (chef, Bonaparte Indian Band): Merci.

La présidente: Je demande aux membres de ne pas oublier de toujours préciser à qui ils posent leur question.

Je vous cède la parole. Avez-vous décidé qui allait passer en premier?

La Chef Ann Louie (chef, Williams Lake Indian Band): Je vais commencer.

La présidente: Très bien.

Allez-y, chef Louie.

La Chef Ann Louie: [La témoin s'exprime en shuswap.]

Je m'appelle Ann Louie. Je suis la chef de la bande indienne de Williams Lake. Nous faisons partie de l'organisation secwepemc. Je vais vous parler des événements qui nous sont arrivés le 7 juillet et durant le mois suivant.

L'incendie qui a commencé dans notre collectivité vers 15 heures a été déclenché par la foudre. Nous avons eu certains problèmes lorsqu'est venu le temps de déclarer les incendies. Beaucoup de membres de la collectivité ont aussi eu de la difficulté à appeler pour signaler l'incendie, puisque le centre de lutte contre les incendies de Cariboo était apparemment dépassé en raison des 148 fois où la foudre a frappé la région ce jour-là. Lorsqu'un employé répondait, l'appelant était transféré vers un autre organisme. Durant ce temps, les gens se butaient à des répondeurs, qui n'offraient aucun soutien. En outre, le service du 911 était défaillant à ce moment-là.

La bande de Williams Lake a conclu un accord avec le centre de 150 Mile House, qui était aussi dépassé par les événements. Durant ce temps, j'étais assise dans mon véhicule à faire, moi aussi, des appels et j'ai trouvé la situation extrêmement frustrante. J'ai rejoint le directeur et président du district régional de Cariboo, qui m'a dit que j'étais mieux placée pour prendre une décision parce que je pouvais voir ce qui se passait.

Une personne du centre de lutte contre les incendies possédant l'expertise nécessaire aurait dû être envoyée pour évaluer la situation, ce qui n'a jamais été fait. En tant que chef de la collectivité, je suis restée assise à l'extérieur de mon bureau de bande avec de nombreux membres de la collectivité qui étaient restés là, et nous regardions l'incendie vigoureux gagner du terrain et passer la colline en très peu de temps. Les gens commençaient à paniquer, et je leur ai dit de quitter la collectivité pour leur sécurité. Certains étaient déjà partis par les routes de campagne pour gagner l'autre côté du lac, loin de l'incendie. Il était alors environ 18 heures, soit trois heures après le début de l'incendie.

Pendant ce temps, des membres de la collectivité ont commencé à partir par la route 97. La GRC leur a demandé de faire demi-tour puisque la route était bloquée. Ils sont revenus pour me le dire, et, tout juste à ce moment-là, un agent de la GRC dans une camionnette est venu me voir. J'étais alors dans mon véhicule et j'essayais encore de faire des appels. Je lui ai dit: « Bon Dieu, qu'est-ce que vous faites? Vous nous empêchez maintenant de partir ». Il a répondu: « Non, je ne crois pas ». J'ai dit: « Oui, c'est ce que vous faites. Nos gens prennent la route, et on leur fait faire demi-tour », ce à quoi il a répondu: « Je vais aller voir », et il est parti.

Il est parti sur la route principale et, deux ou trois minutes plus tard, il est revenu avec ses gyrophares allumés. Il a alors dit: « Les gens peuvent maintenant passer. » À ce moment-là, il y avait une file de véhicules jusqu'au pont, passé la réserve principale, et il y avait aussi là des gens de Onward Ranch. Les gens ont alors pu quitter la collectivité par la route pour se rendre dans un centre d'enregistrement au Ramada Inn de Williams Lake.

Le dimanche 9 juillet et durant la semaine suivante, nous avons reçu l'aide de Jeff Eustache de la Société des services d'urgence des Premières Nations. Nous lui serons toujours extrêmement reconnaissants. Il est venu et a aidé le personnel à préparer les documents requis. Il nous a aussi fourni les coordonnées dont nous avions besoin pour assurer la gestion continue de la situation d'urgence. Nous n'avons obtenu une aide appropriée des responsables de la foresterie que le troisième jour suivant le début de l'incendie, même si le centre de lutte contre les incendies de Cariboo est situé à moins de 10 kilomètres de notre collectivité, tout juste de l'autre côté de la colline, et que l'incendie faisait rage à seulement deux ou trois kilomètres du centre.

J'ai participé à une réunion au centre de lutte contre les incendies en compagnie de la directrice générale de la région d'AANC, Catherine Lappe, du grand chef Ed John, de Robert Chamberlin, de l'UBCIC et d'autres chefs. Durant la réunion, j'ai mentionné ce que je vous ai dit tantôt. J'ai aussi dit que les membres de notre collectivité luttaient contre l'incendie avec des tuyaux d'arrosage et des pelles et qu'ils avaient besoin de soutien. J'ai demandé des pulvérisateurs portatifs et des boyaux d'incendie afin qu'on puisse lutter comme il faut contre le feu. Je leur ai aussi dit que nous avions perdu une maison durant la nuit et que nous en aurions perdu plus si des membres de la collectivité n'étaient pas revenus sur place durant la nuit pour lutter contre l'incendie.

Des membres de Cantex travaillaient sur la route 97. L'entrepreneur procédait à un élargissement à quatre voies. Ces travailleurs ont joué un rôle central dans la lutte contre l'incendie et nous ont aidés à sauver nos entreprises et l'une de nos maisons le long du corridor de la route. Des membres du centre de lutte contre les incendies ont dit: « Vous avez bien sûr un accord avec le service de 150 Mile House. Évidemment, les responsables n'ont pas pu vous aider à assurer l'intégrité structurale, ce dont nous allons maintenant nous occuper ». L'un des autres chefs m'a dit: « Pourquoi avez-vous eu à dire que vous aviez perdu une maison avant qu'on vous offre quoi que ce soit? »

• (1150)

En plus de ce qui précède, il a été déterminé que la situation était une « alerte » plutôt qu'une « évacuation », ce qui nous a causé beaucoup plus de problèmes lorsqu'est venu le temps d'obtenir de l'aide pour nourrir et loger les nôtres. Il a aussi été indiqué que l'incendie avait été causé par des « causes humaines ». J'ai demandé qu'on change cette information erronée.

À elles seules, ces deux situations ont fait en sorte que nos membres n'ont pas obtenu d'aide avant la nuit précédant l'évacuation de la ville de Williams Lake, soit une semaine plus tard. Nous avons participé à trois réunions distinctes à Williams Lake, où le centre de réception tentait, le 14 juillet, d'obtenir une assistance appropriée pour les membres de la collectivité dont les demandes étaient rejetées.

On nous a aussi dit qu'il n'y avait pas de formulaires là-bas. Au bout du compte, c'est Dave Dixon, du service de police communautaire, qui m'a dit: « Chef Ann, retournez là-bas. Je vous garantis que les formulaires sont là ». J'ai communiqué l'information

aux membres, et nous avons commencé à obtenir des coupons d'alimentation ce soir-là, vers 17 h 30. Beaucoup de membres de la collectivité n'ont pas pu utiliser ces coupons, puisque la ville de Williams Lake a été évacuée le jour suivant.

La classification inappropriée de l'évacuation découlant de l'incendie a causé des problèmes persistants. En outre, l'adresse postale de la bande de Williams Lake est dans la ville de Williams Lake — c'est la même chose pour les codes postaux —, ce qui a aussi créé de la confusion relativement à l'aide de la Croix Rouge, puisque la ville a été évacuée une semaine plus tard que la bande indienne de Williams Lake.

Tout ça a provoqué tellement de problèmes persistants par la suite que nous recommandons fortement d'assurer à l'avenir notre participation à tous les niveaux de planification. En tant que membres des Premières Nations, la situation nous a fait comprendre que nous sommes totalement invisibles lorsque de tels événements se produisent. Les municipalités, les districts régionaux et les provinces ont tous des fonds pour intervenir. Les Premières Nations ont été totalement oubliées durant cette crise, et c'est seulement lorsque nous nous sommes affirmés qu'on nous a inclus dans les téléconférences de suivi et les réunions de planification. La province doit s'assurer que nous participons à toutes les activités de planification à l'avenir.

Nous avons donc demandé du financement à la directrice générale de la région pour faciliter la réalisation des travaux permanents découlant des incendies de forêt. Heureusement pour nous, Catherine Lappe, la DGR d'AANC, a répondu rapidement à notre demande.

Nous avons déclaré avoir besoin à l'avenir d'un nouveau fonds d'urgence pour les Premières Nations d'un montant de 200 millions de dollars afin de composer avec toutes les situations d'urgence futures. Nous demandons maintenant du financement pour les activités de planification d'urgence, l'intégration avec les gouvernements locaux, la prévention-incendie pour la gestion des matériaux combustibles, les projets d'interface et l'équipement permettant d'assurer la prévention des incendies.

Nous essayons maintenant d'importantes répercussions économiques, comme les retards dans le cadre de l'important projet immobilier de Coyote Rock, le long de la route, une réduction de la valeur des terrains en raison de l'impact visuel et de la valeur réduite sur le plan récréatif, des défis pour attirer des entreprises et s'assurer qu'elles restent dans la région et pour le tourisme, la perte de ressources forestières — environ 350 000 mètres cubes sur les terres de la bande de Williams Lake et des terrains privés —, la perte pour notre entreprise forestière sur notre territoire et les répercussions liées à la foresterie au chapitre de l'hydrologie, du drainage, de l'habitat de la faune et des sites patrimoniaux.

Pour ce qui est des répercussions sociales, beaucoup de personnes ont été traumatisées par les incendies, et des aînés et d'autres personnes ont été déplacés. Certains membres et beaucoup de non-membres ont aussi quitté leur collectivité. Nous devons maintenant veiller à la formation des membres de la collectivité au sujet des interventions d'urgence, de la prévention des incendies, du besoin de s'assurer que leurs biens sont suffisamment couverts tout en aidant ceux qui ont une assurance à interagir avec les compagnies d'assurance, qui, dans certains cas, ne sont pas réalistes et demandent des reçus pour les articles dont l'achat remonte jusqu'à il y a 40 ans. Un mécanicien devait avoir des reçus pour des outils qu'il a achetés il y a plusieurs années.

À la lumière de tout ce qui précède, il faudra des années avant que nous puissions avoir l'impression que tout revient à la normale dans notre collectivité.

Nous avons récemment organisé des réunions avec des ministres de la Colombie-Britannique pour discuter de certains de ces enjeux. Par conséquent, au cours des deux ou trois derniers jours, pour la première fois, nous avons reçu une invitation dans le cadre d'un programme provincial de formation relative à la lutte contre les incendies et nous pourrions participer à la formation avant la saison des incendies. C'est une très bonne nouvelle pour les Premières Nations de Cariboo.

• (1155)

Je vais terminer mon exposé en vous rappelant à quel point tout ça a été une expérience extrêmement difficile pour notre collectivité.

Merci.

La présidente: Merci, chef Louie. Votre exposé était bien formulé et bien réfléchi. Nous l'avons beaucoup apprécié.

Nous allons maintenant passer à notre deuxième témoin, lui aussi chef, Ryan Day, de la bande indienne des Bonaparte.

Bienvenue.

Le chef Ryan Day: [*Le témoin s'exprime en secwepemctsin.*]

Je m'appelle Ryan Day. Je suis le chef de la bande des Bonaparte, qui fait aussi partie de la nation Secwepemc. Nous sommes situés à environ une heure à l'ouest de Kamloops, en Colombie-Britannique.

Je vais parler de certaines choses similaires à celles dont Kukpi7 Ann a parlé, mais notre situation est un peu différente. Je veux aussi parler rapidement des solutions et de ce qui nous attend.

Le 7 juillet, il y a eu un incendie dans la collectivité voisine de la bande indienne d'Ashcroft ou tout juste à l'extérieur de sa réserve. J'en ai entendu parler vers 12 h 30. À 15 heures, l'incendie était à nos portes — et nous sommes situés à environ 10 milles — parce qu'il y avait de forts vents ce jour-là. Nous n'avons pas eu le temps de nous préparer, mais nous avions assez de personnes compétentes dans notre collectivité pour procéder à l'évacuation de tous ceux qui n'allaient pas rester pour aider à lutter contre l'incendie. Nous avons réuni une poignée de boyaux, et nous nous sommes préparés à lutter contre les flammes.

Je dois souligner que nous n'avions pas de plan d'urgence à appliquer, mais nous avions assez de personnes expérimentées pour nous organiser assez rapidement. Notre réservoir peut servir à lutter contre des incendies pendant environ 20 minutes au maximum, alors nous étions dans une situation extrêmement précaire avec quasiment aucun approvisionnement. Et les gens restés sur place n'étaient pas jeunes non plus, ceux qui ont de l'expérience liée à la lutte contre les incendies étant dans la soixantaine.

Nous avons réussi à empêcher l'incendie de raser notre collectivité. Il y avait des murs de flammes qui arrivaient des deux côtés de la route, mais nous avons réussi à brûler de façon stratégique certains endroits exactement au bon moment pour empêcher l'incendie de tout détruire notre collectivité. Nous avons perdu une résidence, mais elle était à l'abandon et n'était plus utilisée depuis longtemps, alors nous avons été chanceux que ce soit le seul réel dommage que nous ayons essuyé.

Nous comptons trois réserves habitées. Notre principale réserve a été évacuée immédiatement. Puis, nous avons évacué une deuxième réserve simplement en raison des vents et de la nature imprévisible des incendies. Nous avons pu permettre aux gens de regagner leur maison après deux ou trois semaines, mais il a fallu les évacuer à

nouveau parce que certains pompiers forestiers sans expérience qui procédaient à du brûlage à contre-vent ne comprenaient pas bien les vents dans la région. Notre collectivité s'est donc retrouvée à nouveau aux prises avec un incendie découlant de ces activités de brûlage, et c'est la raison pour laquelle nous avons dû évacuer de nouveau la collectivité pendant deux ou trois semaines.

Quoi qu'il en soit, cela vous donne une idée de la nature de l'incendie. Nous avons tout simplement fait ce que nous devons faire sans vraiment avoir de plan, même si vous n'auriez pas pu le savoir parce que nous nous en sommes très bien tirés. Comme Kukpi7 Ann l'a mentionné, nous serions passés sous le radar nous aussi si nous n'avions pas pris la parole et nous n'avions pas obtenu l'aide de la Société des services d'urgence des Premières Nations, nous aussi, durant cette période.

Comme Ann l'a mentionné, c'était très traumatisant pour les nôtres, tant ceux qui ont été évacués que ceux qui sont restés, mais, en même temps, nous avons fait du très bon travail pour composer avec ce problème. Je vais vous parler bientôt de notre capacité de composer avec des traumatismes exacerbés.

Je vous ai brossé un très bref aperçu. Pour vous fournir un peu de contexte, l'incendie a brûlé plus de la moitié du territoire dont dépend ma bande pour assurer sa subsistance. Nous sommes des gardiens du bassin hydrographique de la rivière Bonaparte, et bien plus de la moitié de ce bassin hydrographique a été complètement rasée, alors notre situation sera aussi très difficile à l'avenir.

Je vais essayer de ventiler mes propos en trois parties: la prévention, la gestion de crise et l'après-crise.

• (1200)

Pour ce qui est de la prévention, bon nombre de nos réserves, pas seulement ma collectivité, mais d'autres, étaient entourées de forêts et il faut assurer la gestion des terrains comme Kukpi7 Ann l'a mentionné. Nous avons besoin d'un financement durable pour nous assurer qu'on procède dans ces forêts à des activités de réduction des matières combustibles afin qu'il n'y ait pas là de grands dangers. Nous pouvons faire ce travail. Nous comptons sur des pompiers d'expérience. Ce serait bien d'avoir un peu de formation et un peu d'équipement pour faire ce travail chaque année. Nous procédons à des feux d'herbe autour de nos maisons tous les ans par nous-mêmes, mais il faut élargir ces activités dans les forêts environnantes. Tout cela aidera un peu. La prévention est vraiment la clé.

L'autre aspect de la prévention, c'est que la province gère mal les forêts depuis des décennies. Nous pouvons créer certaines zones tampons autour de nos collectivités, directement dans les réserves, mais le problème, c'est que la forêt est un fouillis, autour de nos réserves. La province doit être tenue responsable de cette situation, parce que cela crée un risque: un risque pour nos collectivités et l'infrastructure et un risque pour le ministère.

La province réalise une autre étude. Il y a eu le rapport Filmon, en 2003, et la province n'a pas fait ce qu'il fallait ni ce dont le rapport parlait. Elle va réaliser une autre étude, mais elle doit être tenue responsable.

Je ne sais pas si le point de vue qu'il faut adopter, c'est que la province a créé cette situation problématique pour toutes nos collectivités et qu'elle doit faire sa part pour atténuer le problème. Nous pouvons le faire ensemble. Puisque les nôtres sont habitués d'assurer la gestion des matériaux combustibles et ce genre de choses, nous pouvons le faire pour la province.

Pour ce qui est de la gestion de crise ou de la gestion des catastrophes, comme vous le savez, c'est le cas de presque tous les secteurs, il y a des enjeux liés aux compétences. Il est évident que nous avons eu de gros problèmes à ce chapitre dans nos réserves et dans les collectivités environnantes. Des catastrophes comme celles-ci, les incendies et les inondations, sont des catastrophes au niveau du territoire et sont de nature régionale.

Pour illustrer ce dont nous avons besoin à l'échelle régionale, je vais vous donner l'exemple d'un chef de guerre. En temps de guerre, celui qui est le chef en temps de paix cède sa place et n'est plus responsable de ce qui se passe. Le chef de guerre entre en jeu en temps de guerre parce que c'est lui l'expert. Il devrait en être de même pour les situations d'urgence. Pour nos collectivités, les collectivités environnantes, lorsque l'état d'urgence est prononcé, il y a tout un sous-groupe de personnes qui doit entrer en jeu pour gérer la crise. Ce sont des experts qui sont formés et qui ont tissé des relations les uns avec les autres afin que, en cas d'urgence, il n'y ait pas de perte de temps, pas de manque d'efficacité dans les communications. Ils sont prêts à passer à l'action afin qu'il n'y ait pas de perte de vie et de façon à réduire les dommages au minimum.

C'est un problème que nous avons eu. Nous avons dû composer avec le district régional, un groupe de maires qui ne savent rien au sujet de la terre ni au sujet des urgences. De la même façon, je ne suis pas un expert en gestion des urgences, mais j'ai dû faire un paquet de choses que je n'aurais pas dû avoir à faire. C'était vraiment utile de pouvoir compter sur la personne responsable des services d'urgence qui a pu m'aider, mais ce dont j'ai vraiment besoin, dans ma collectivité, c'est d'un chef de service d'urgence et d'un plan régional qu'on active lorsqu'on déclare l'état d'urgence, de façon que tout le monde soit sur la même longueur d'onde et que nous soyons tous habitués à travailler les uns avec les autres.

Ce que nous avons découvert, c'est que, puisque nous avons autant de connaissances de la terre, des vents et des collines, lorsque l'incendie s'est déclaré, nous étions l'atout le plus utile sur le terrain en raison de notre bagage de connaissances. Lorsqu'on a déclaré l'état d'urgence, il y avait du respect entre nos pompiers et ceux de la province et d'ailleurs. Selon moi, c'est l'une des choses qui doivent se produire. Nous devons avoir du financement annuel, pas seulement un plan. Il faut garder le plan à jour et réaliser des exercices ayant pour thème des inondations et ainsi de suite. C'est essentiel.

Pour ce qui est des évacuations, nous avons eu beaucoup de problèmes de racisme. Lorsque les gens sont évacués, les bénévoles viennent habituellement de la ville ou je ne sais d'où. Malheureusement, le racisme est un problème qu'on ne réglera pas du jour au lendemain, alors nous avons besoin d'utiliser les nôtres, d'avoir nos propres équipes pour gérer nos membres évacués. Il faudrait peut-être qu'ils viennent de l'extérieur de la région pour aider.

• (1205)

Je vois que je dois bientôt terminer.

La présidente: Oui, s'il vous plaît.

Le chef Ryan Day: Je vais simplement aborder le thème de l'après-crise. Nous savons que le réchauffement climatique est une réalité et que ce genre d'événements continuera de se produire. Notre population est déjà traumatisée, et l'incendie n'a fait qu'empirer les choses. Espérons que nous pourrions composer avec tout ça en profondeur avant le début de la saison des inondations, mais ce genre d'événements va se reproduire. Nous devons pouvoir gérer toutes les questions de santé mentale et de résilience, parce que la situation a été créée par le gouvernement du Canada. La pauvreté, la dépossession des terres et les pensionnats ont créé de la vulnérabilité

dans nos collectivités, et c'est un problème sur lequel nous devons travailler pour être résilients. Nous devons pouvoir gérer nos terres et prévenir ces problèmes, et nous sommes les mieux placés pour le faire.

Merci.

• (1210)

La présidente: Merci.

Nous allons passer à une série de questions. Il y aura une intervention par parti. Nous allons commencer par le député Amos.

M. William Amos (Pontiac, Lib.): Merci, chef Day et chef Louie. Nous vous remercions vraiment d'avoir pris le temps aujourd'hui de nous expliquer votre expérience personnelle durant les événements très difficiles de cet été. Je ne peux qu'imaginer les difficultés auxquels vos collectivités ont été confrontées.

Je veux revenir sur le commentaire du chef Day sur le besoin de compter sur différents types de leadership. Vous avez utilisé l'analogie du chef de guerre, pour faire ressortir le besoin d'avoir une autre personne qui puisse assumer le leadership dans le district durant une catastrophe liée à un incendie. Si ce que vous laissez entendre, ici, c'est qu'on doit adopter une approche régionale et une approche communautaire et autochtone très précise pour composer avec ces situations, cela ne signifie-t-il pas qu'il devrait y avoir une planification et une préparation aux situations d'urgence plus poussées dans votre collectivité et au sein de toute la région, qui inclut les collectivités tant autochtones que non autochtones? Et, si c'est le cas, à quoi ressemblerait cette planification entre les collectivités autochtones et non autochtones?

La présidente: Vous adressez les questions...

Le chef Ryan Day: Nous sommes situés à environ cinq kilomètres de la plus proche municipalité, Cache Creek. Là où j'essayais d'en venir, c'est que, même s'il s'agit d'une ville ou d'une réserve, ça ne devrait rien changer. En cas d'urgence, si nous sommes à proximité, nous devrions être totalement sur la même longueur d'onde. Je ne devrais pas avoir à interagir avec le maire de Cache Creek. Il devrait y avoir deux personnes ayant reçu une formation liée à la gestion des situations d'urgence qui restent en contact durant toute l'année et qui participent à des exercices coordonnés ou à peu importe ce qui se passe chaque année. Ce ne doit pas dépendre des cycles électoraux ou de je ne sais quel autre processus, parce qu'on n'a tout simplement pas le temps durant une situation d'urgence de gérer ce genre de choses. Tout doit tout simplement être prêt.

C'est une chose que de créer un plan, mais il faut le mettre en pratique et le mettre à jour chaque année, sans faute. Et là, j' imagine, on en revient au problème de financement du passé. On obtient du financement pour créer un plan, et c'est tout. La mise en oeuvre a toujours été plus difficile.

M. William Amos: D'accord, alors on parle de faire des exercices, d'assurer l'intégration des villes et des collectivités dans les réserves.

Chef Louie, avez-vous quelque chose à dire à ce sujet? On a très bien compris que du financement est nécessaire. À part la question du financement, quels genres de mécanismes permettant d'intégrer les collectivités autochtones et non autochtones sont requis afin de compter sur une approche régionale plus efficace en cas de catastrophe naturelle comme des incendies ou des inondations?

La Chef Ann Louie: Selon moi, il faudrait assurer notre inclusion pleine et entière au sein des autres administrations en cause: le district régional de Cariboo et la ville de Williams Lake. La bande de Williams Lake possède un plan d'évacuation d'urgence, mais, évidemment, on a constaté qu'il n'était pas totalement au point, mais nous élaborons actuellement un plan de sécurité communautaire. Cependant, depuis l'incendie, la bande de Williams Lake est en discussion et en négociations avec le service d'incendie de 150 Mile House pour bâtir une deuxième caserne de pompiers dans notre région. Nous prévoyons aussi organiser une tribune communautaire avec la ville, le DRC et la bande indienne de Williams Lake pour poursuivre le travail de planification.

Cependant, s'il y a quelque chose qu'il faut faire à l'échelle de la province et non pas dans les différentes collectivités... Parce que ce que nous avons déterminé durant la crise que les différents niveaux au sein du gouvernement provincial — la foresterie, la lutte contre les incendies — étaient tous isolés les uns des autres, alors différentes personnes faisaient différentes choses. L'une des principales choses que nous avons constatées, c'est que nous n'avons jamais été consultés lorsqu'est venu le temps de faire venir des pompiers de l'extérieur de la province. Lorsque ces pompiers sont arrivés sur place, ici, ils ne connaissaient pas le territoire. Cependant, il y a des gens dans nos collectivités qui ont reçu une formation de pompier et qui auraient facilement pu diriger les activités et montrer aux pompiers de quelle façon éliminer tout ce dont le chef Day a parlé, et je parle ici du brûlage à contre-vent qui s'est si mal passé.

• (1215)

M. William Amos: Merci.

J'aimerais vous demander de répondre chacun à votre tour. Je ne sais pas combien de temps il me reste, probablement environ deux minutes.

La présidente: Vous avez deux minutes.

M. William Amos: Vous pourriez peut-être prendre chacun une minute pour répondre.

Quel genre de programme ou de service d'éducation lié aux incendies offrez-vous dans la réserve? Quels renseignements fournissez-vous à votre collectivité afin qu'elle soit plus au fait des dangers d'incendie sur place? Je parle ici un peu moins de la question des feux de forêt et un peu plus des incendies habituels, les incendies de tous les jours.

Le chef Ryan Day: On en fait peu. C'est la réponse la plus rapide que je peux vous donner. Il n'y a pas grand-chose. Nous réalisons les activités régulières liées aux avertisseurs d'incendie, et c'est à peu près tout.

La Chef Ann Louie: La bande de Williams Lake possède une caserne de pompiers, et nous sommes intégrés avec le service d'incendie de 150 Mile House, alors certains des membres de notre collectivité ont été formés pour travailler pour le service d'incendie. Nous présentons des exposés durant nos réunions communautaires, mais, comme je l'ai dit tantôt, il reste beaucoup de travail à faire.

M. William Amos: Merci à vous deux. C'est très apprécié.

La présidente: C'est maintenant le tour du député Doherty de poser des questions.

M. Todd Doherty (Cariboo—Prince George, PCC): Merci, madame la présidente.

Merci, chef Ann Louie, d'être là.

Mesdames et messieurs, je ne sais pas combien d'entre vous savez que ma ville natale est celle de la chef. Ma mère vit littéralement à

environ 700 mètres de la collectivité de la chef, et sachez que la chef est très humble. Lorsqu'elle a dit qu'elle était assise dans sa voiture et qu'elle faisait des appels, c'est vrai. Elle a parlé du service de bénévoles de 150 Mile House. Il fallait se fier à un service qui n'est pas totalement prêt.

Chef Louie, j'ai deux ou trois questions pour vous, et j'ai vraiment apprécié votre travail et la force dont vous avez fait preuve durant l'été. Je tiens aussi à dire aux deux chefs que leurs commentaires étaient très judicieux.

Chef Louie, le 31 juillet, le premier ministre Trudeau a visité notre région. Pendant combien de temps avez-vous pu lui parler pour lui faire part de vos préoccupations?

La Chef Ann Louie: Lorsque le premier ministre Trudeau est venu à Williams Lake, aucun des chefs secwepemcs du Nord n'a eu l'occasion de lui parler. Il est descendu de l'avion, il a serré des mains, il a formulé deux ou trois commentaires, et c'est ainsi qu'a pris fin sa visite chez nous.

M. Todd Doherty: C'est décevant, et je sais que vous étiez très frustrée, puisque c'est le territoire traditionnel de notre bande indienne de Williams Lake.

Chef Louie, nous avons beaucoup parlé durant tout ça. Avez-vous un représentant au sein du COU du DRC qui travaillait en collaboration avec le district régional de Cariboo et nos pompiers régionaux?

Chef Ann Louie: Nous avons fini par nous affirmer et, par la suite, nous avons participé à des réunions de planification durant tout le processus, mais, au cours des quelques premiers jours, il n'y avait personne d'autre que Jeff Eustache, qui est venu des Premières Nations. Nous avons déplacé notre bureau à Williams Lake, parce que nous avons un immeuble là-bas. C'est là que nous avons travaillé, mais, par nous-mêmes, nous avons fini par organiser une téléconférence quotidienne avec des membres de notre collectivité et du personnel de pair avec le COU.

M. Todd Doherty: Y avait-il des inégalités au chapitre des fonds versés aux Premières Nations dans la région et, même, y en a-t-il qui ne recevaient pas de financement?

La Chef Ann Louie: Nous n'avons jamais reçu de financement et nous n'avons jamais reçu de fonds de planification ou quoi que ce soit pour mettre au point des plans d'évacuation d'urgence afin de gérer de telles crises.

J'ai demandé directement à Catherine Lappe le financement que nous avons obtenu du gouvernement fédéral. C'est de cette façon que nous en avons obtenu, mais c'était bien plus tard.

M. Todd Doherty: C'était probablement la mi-août. C'est exact?

La Chef Ann Louie: Oui.

M. Todd Doherty: D'accord. D'autres groupes ont-ils reçu du financement plus rapidement dans le cadre du processus?

La Chef Ann Louie: C'est à ce moment que j'ai appris que du financement avait été fourni aux Tsilhqo'ín. Le chef Joe Alphonse est venu me voir et a mentionné qu'il avait reçu beaucoup d'argent, alors je suis passée à l'action immédiatement et j'ai communiqué l'information à d'autres chefs de notre région.

• (1220)

M. Todd Doherty: Pourquoi croyez-vous que cela s'est produit?

La Chef Ann Louie: Je ne sais pas. Vous avez parlé tantôt du premier ministre qui est venu dans la région. La bande de Williams Lake et les régions environnantes ont toujours été laissées pour compte.

J'en ai parlé précisément avec la ministre Wilson-Raybould et je lui ai dit que j'étais contrariée en raison du fait que le premier ministre avait atterri dans notre territoire pour ensuite reprendre immédiatement l'avion vers l'ouest et voir d'autres nations, sans nous accorder un instant. Ce semble être pratique courante.

M. Todd Doherty: Je crois que vous savez, au moins, que ce n'était pas en partie en raison de votre député, qui a travaillé dur pour essayer de le convaincre de vous rencontrer.

La Chef Ann Louie: C'est exact, et je vous remercie de vos efforts à cet égard.

M. Todd Doherty: Je crois que vous avez tous les deux mentionné que, durant tout ça, lorsqu'on a procédé à l'évacuation massive... Pour ceux qui ne sont pas de la Colombie-Britannique et qui ne comprennent peut-être pas l'ampleur de tout ça, des collectivités des Premières Nations et des collectivités non autochtones ont été touchées; c'était la plus importante évacuation massive de l'histoire de la Colombie-Britannique. Je crois que, dans les centres d'évacuation, la Croix-Rouge n'était pas vraiment outillée pour gérer les composantes sociales et culturelles. C'est exact?

Le chef Ryan Day: À leur décharge, les intervenants de la Croix-Rouge sont tout simplement venus à la demande de l'EMBC pour faire ce qu'ils avaient fait l'année d'avant en Alberta. Essentiellement, c'est ce qui s'est produit, alors, vous savez, ils ont fait du mieux qu'ils pouvaient, mais...

M. Todd Doherty: À Ottawa, selon moi, l'autre aspect des choses que nous oublions parfois, c'est que bon nombre des collectivités des Premières Nations sont en région rurale. Vous travaillez de pair avec nos éleveurs et nos agriculteurs. Je crois que vous en avez tous les deux parlé. Vous aviez les connaissances locales, mais des pompiers venus de l'extérieur du pays et de l'extérieur de la province sont venus et ont eu préséance sur les entrepreneurs et pompiers locaux.

Êtes-vous tous les deux d'accord avec cette affirmation?

La Chef Ann Louie: Oui.

Le chef Ryan Day: Oui.

M. Todd Doherty: Dans quelle mesure avez-vous dû vous battre pour que vos pompiers locaux participent au programme?

La Chef Ann Louie: Dans notre cas, initialement, il a fallu attendre la réunion au centre de lutte contre les incendies de Cariboo — auquel participaient les gens que j'ai nommés tantôt — et il a fallu formuler des demandes et nous affirmer. Heureusement pour nous, un des membres du conseil, Willie Sellars, était un ancien pompier du centre de lutte contre les incendies de Cariboo, alors les gens l'ont reconnu et ont fini par créer une équipe d'intervention de crise avec la bande de Williams Lake, et il a éventuellement pu aller travailler pour le centre de lutte contre les incendies de Cariboo.

M. Todd Doherty: Chef Louie, combien de biens aurions-nous perdus, et je parle ici des résidences et des bâtiments communautaires, si les membres des Premières Nations locales, les éleveurs et les agriculteurs ne s'étaient pas réunis pour vraiment lutter contre cet incendie?

La Chef Ann Louie: Je ne peux pas parler pour toutes les autres collectivités, mais je sais que, dans notre cas, notre collectivité aurait probablement été complètement rasée n'eût été les pompiers qui sont retournés durant la nuit et les gens qui ont travaillé sur la route. C'est l'équipement de ces gens qui a sauvé nos entreprises, et les membres de la collectivité ont sauvé les maisons.

Ma maison est située à probablement 500 mètres de l'endroit où l'autre maison a brûlé, là où l'incendie s'est rendu. C'est un nouveau

lotissement, et l'incendie s'est arrêté à la chaussée, et c'est parce que les membres l'ont arrêté.

M. Todd Doherty: J'ai un dernier commentaire.

La présidente: Soyez très bref, s'il vous plaît.

M. Todd Doherty: Chef Louie, en raison de la confusion dont vous avez parlé, il y a des membres de la collectivité, y compris ma mère, qui ont été évacués dans les flammes. C'est exact?

La Chef Ann Louie: Oui. Le feu était vraiment extrême.

M. Todd Doherty: Merci.

La présidente: Les histoires que vous racontez sont très difficiles, tout comme ce que vous avez vécu.

Nous terminons la période de questions par le député Stetski.

M. Wayne Stetski (Kootenay—Columbia, NPD): Merci.

Je viens du Sud-Est de la Colombie-Britannique, un territoire traditionnel des Kootenays et des Shuswaps. Bien sûr, nous avons aussi eu un incendie cet été, dans la région des Kootenays, dans la collectivité de Aq'am, tout juste à l'extérieur de Cranbrook.

J'ai donc deux questions. Lorsque j'ai été maire de Cranbrook, nous avons un accord avec la bande de Aq'am pour lutter contre les incendies de bâtiments pouvant être dans certaines des plus importantes structures sur leur territoire.

Bien sûr, chaque district régional met en place son propre plan d'intervention d'urgence. Je vais commencer par vous, chef Louie, puis je passerai à vous, chef Day; y a-t-il encore une ouverture ou une volonté que vous constatez, maintenant que vous êtes passés par tout ça, afin que vos services d'incendie municipaux locaux puissent travailler plus activement dans les réserves et/ou que vous soyez tellement intégré dans le plan d'urgence du district régional?

• (1225)

La Chef Ann Louie: La bande de Williams Lake n'a pas communiqué avec le service d'incendie de Williams Lake. Cependant, nous avons interagi avec le service d'incendie de pompiers volontaires de 150 Mile House et le district régional de Cariboo pour renforcer notre capacité de lutte contre les incendies.

M. Wayne Stetski: Il est assurément possible pour les villes de procéder ainsi, puisque cela faisait partie de l'accord à Cranbrook.

Qu'en est-il de l'ouverture à l'idée de faire partie du cadre d'intervention d'urgence général du district régional? Est-ce qu'une porte qui ne l'était pas est maintenant ouverte?

La Chef Ann Louie: Pour nous, oui.

Je veux revenir sur le commentaire au sujet de la ville. Nous avons vécu du racisme dans le passé en raison du maire. C'est un enjeu qui a évolué au fil du temps, parce que nous lui avons fait savoir que nous n'allions plus accepter la situation. Les interactions s'améliorent, mais nous avons toujours eu une meilleure relation avec le DRC.

M. Wayne Stetski: C'est décevant à entendre.

Chef Day.

Le chef Ryan Day: Malheureusement, mon récit n'est pas très différent. La collectivité locale, comme je l'ai dit, est située à cinq kilomètres. Elle compte seulement 1 000 personnes, et elle mise elle aussi sur un service de pompiers volontaires. La volonté est là, mais il y a un problème de capacité des deux côtés.

Pour ce qui est de la planification d'urgence avec le district régional, oui, l'ouverture est là, et nous allons probablement faire des pas dans cette direction, mais il y a un réel problème touchant les districts régionaux en ce qui concerne la gouvernance, comme je l'ai mentionné dans ma déclaration. Il doit y avoir un mécanisme indépendant des politiciens, un mécanisme qui mise sur des experts opérationnels dans la région qui géreront de telles situations.

M. Wayne Stetski: Vu le genre d'expérience que vous avez vécue l'été dernier — et, encore une fois, Joe Pierre des Kootenays en faisait partie — avez-vous l'occasion, en tant que chefs, de vous réunir et de discuter de la façon de s'assurer que, à l'avenir, la gestion des incendies sera meilleure pour les Premières Nations? Nous savons tous que ce problème ne disparaîtra pas.

Je commence par vous, chef Day.

Le chef Ryan Day: Bien sûr. Emergency Management BC a fait la bonne chose en voulant tenir des séances de compte rendu et s'occuper de l'organisation dans une certaine mesure. Comme je l'ai mentionné, cependant, c'est important pour nous, les chefs, de nous réunir. Nous devons régler le problème de l'obstacle lié aux sphères de compétence. Lorsqu'il est question de situations d'urgence, il faut une solution à l'échelle du territoire. Nous sommes les experts en la matière. Cela doit être reconnu et appliqué afin que nous soyons responsables de cet aspect de l'intervention.

M. Wayne Stetski: Chef Louie.

La Chef Ann Louie: Je suis d'accord avec les commentaires de Kukpi7 Day. Personnellement, j'ai présenté un exposé devant le Cabinet de la Colombie-Britannique et tous les chefs au sujet de la situation des incendies cet été. EMBC a été très proactif. Je viens de rencontrer des représentants de l'organisation il y a deux ou trois semaines. Le processus a été difficile, mais les choses évoluent lentement.

M. Wayne Stetski: Permettez-moi de terminer en félicitant les membres de votre bande. J'ai regardé les actualités avec grand intérêt. Il était très clair que, n'eussent été les efforts des membres de votre bande, les résultats auraient été beaucoup plus catastrophiques.

Le chef Ryan Day: En effet. Merci.

La Chef Ann Louie: Merci.

La présidente: Merci beaucoup d'avoir pris le temps de comparaître devant nous. Nous allons utiliser vos témoignages et vos mémoires, si vous en avez présenté, comme données probantes lorsque nous préparerons notre rapport que nous présenterons ensuite au Parlement.

Meegwetch. Merci beaucoup.

Nous allons prendre une courte pause avant de poursuivre.

Député Anandasangaree.

M. Gary Anandasangaree: Madame la présidente, je propose que nous poursuivions en invitant les témoins du prochain groupe à s'approcher, mais, pendant qu'ils s'installent, si vous me permettez, certains ont discuté de la question de savoir si nous devrions nous entendre et prolonger la réunion d'aujourd'hui d'environ 20 minutes. On pourrait donc permettre la présentation d'exposés de 10 minutes qui serait suivie d'une série d'interventions de sept minutes chacune, en prévoyant que, si les gens doivent partir, alors nous ne procéderons à aucun vote après 13 heures.

La présidente: Il y a eu certaines discussions informelles, mais il y a un problème. Le greffier vient de me rappeler que, comme il l'a mentionné précédemment, un autre groupe entrera dans la pièce à 13 heures, alors nous devons partir.

Je demande maintenant au deuxième groupe de s'avancer.

Gary.

M. Gary Anandasangaree: Madame la présidente, je suggère alors qu'on limite la durée des exposés à sept minutes et qu'on permette ensuite une série d'interventions de cinq minutes.

• (1230)

La présidente: Cinq minutes chacune?

M. Gary Anandasangaree: Oui.

La présidente: La suggestion du côté libéral est sept minutes pour...

Vous dites que ce n'est pas vraiment ça... huit minutes?

Cathy.

Mme Cathy McLeod (Kamloops—Thompson—Cariboo, PCC): Je sais que, dans le passé, madame la présidente, la plage horaire de 13 heures n'était pas très occupée, alors il serait peut-être possible de trouver une autre salle pour le groupe qui s'en vient. Je demanderais qu'on tente le coup pour commencer.

M. Gary Anandasangaree: Par votre intermédiaire, madame la présidente, je m'adresse au greffier...

La présidente: Je suis désolée, où en sommes-nous actuellement?

M. Gary Anandasangaree: Par respect pour les témoins qui sont ici et qui viennent de loin, je me demande s'il ne serait pas possible de réserver une autre salle pour la prochaine réunion, celle des gens qui s'en viennent à 13 heures.

La présidente: Le greffier tente de voir si c'est possible. Il nous donnera des nouvelles.

Pour ce qui est des exposés, maintenant, acceptons-nous d'encourager les témoins à limiter leur exposé à sept ou huit minutes? Je veux savoir, s'il vous plaît, ce qu'en pensent les membres. On pourra ainsi permettre une série d'interventions de cinq minutes.

Cela vous va-t-il? D'accord.

Je vois que nous avons le premier groupe. Du moins, les premiers témoins semblent peut-être prêts à procéder.

Qu'en est-il du groupe du Lac La Ronge? Aimeriez-vous commencer? Je vois que vous êtes prêts. Êtes-vous prêts ou aimeriez-vous que...

La chef Tammy Cook-Searson (chef, Bande indienne du Lac La Ronge): Non, ça va.

La présidente: D'accord, allez-y, alors.

La chef Tammy Cook-Searson: Bonjour.

[Le témoin s'exprime en cri.]

C'est vraiment un honneur pour moi d'être ici ce matin. Je souligne que nous nous trouvons sur le territoire algonquin.

Madame la présidente, honorables membres du Comité, je vous remercie de me donner l'occasion d'être ici ce matin pour parler des répercussions des feux de forêt dans le Nord de la Saskatchewan.

[Le témoin s'exprime en cri.]

Je m'appelle Tammy Cook-Se arson. Je suis une dirigeante élue de la bande indienne du Lac La Ronge. J'ai servi ma collectivité en tant que conseillère de bande pendant plus de 20 ans et en tant que chef, au cours des cinq derniers mandats. Je parle couramment cri. J'ai grandi sur le territoire de piégeage de ma famille, et, de pair avec l'ensemble de ma communauté, nous continuons à miser sur notre bien-être physique, mental et social. Nous chassons le wapiti, l'orignal et le cerf. Nous pêchons, nous pratiquons le piégeage et nous cultivons des plantes pour fabriquer des médecines et nous nourrir.

La bande indienne du Lac La Ronge est la plus importante des Premières Nations en Saskatchewan. Sur les 633 Premières Nations, au Canada. Notre bande arrive au 10^e rang. Notre population s'élevait, en date de la semaine dernière, à 10 911 personnes. C'est le nombre de membres de notre bande. Nous sommes signataires du Traité n° 6. Notre traité a été signé le 11 février 1889. Nous sommes situés dans le Centre-Nord de la Saskatchewan, à la pointe du bouclier précambrien. Habituellement, nos territoires traditionnels sont délimités en fonction de la façon dont les territoires de piégeage ont été séparés durant les années 1930. La bande indienne du Lac La Ronge est composée de six collectivités distinctes et 19 terres de réserve d'une superficie totale de 107 000 acres.

Il y a deux ans, durant l'été de 2015, nos collectivités ont dû composer avec un nombre sans précédent de feux de forêt qui ont entraîné le plus important effort d'évacuation dans l'histoire de la Saskatchewan. La situation a fait les manchettes à l'échelle nationale et internationale. La saison des feux a commencé comme toute autre année durant le mois de mai. Cependant, dès la première semaine de juin, il y avait 25 nouveaux incendies causés par les hautes températures, des conditions de sécheresse et la foudre. Tout cela a créé une situation d'incendies comme nous n'en avons jamais vécu avant.

Vu l'intensité du feu et de la fumée, nous avons commencé à déclarer des états d'urgence le 6 juin. Nos premières collectivités touchées étaient celles de Sikichew Lake et Clam Lake Bridge. Une famille a perdu sa maison en raison des flammes. Du 6 juin au 4 juillet, toutes les collectivités ont été touchées, y compris les collectivités environnantes de La Ronge, la ville de La Ronge et le village d'Air Ronge. Nous avons évacué les gens par étapes, que ce soit en raison de la fumée ou du feu. Personne n'est retourné chez lui avant le 22 juillet. Le processus d'évacuation a été long et interminable, et c'est la plus importante catastrophe que nous ayons vécue de mémoire d'homme.

On m'a demandé de comparaître aujourd'hui en tant que témoin de cet événement, et j'aimerais formuler à votre intention les préoccupations liées à l'intervention d'urgence de la province et ses répercussions sur la santé et la sécurité de nos membres. Cependant, avant de poursuivre, je tiens à commencer par reconnaître les efforts de nos partenaires et sympathisants.

C'était vraiment touchant de voir de quelle façon tout le monde s'est réuni durant cette période difficile. Je parle ici de tous les travailleurs et les employés de première ligne, y compris les pompiers, les premiers répondants, la GRC, les responsables de la gestion de la faune de la Saskatchewan, les responsables de la gestion des urgences de la Saskatchewan, la Croix-Rouge, les services sociaux d'urgence, Affaires autochtones et du Nord Canada, Santé Canada, la Northern Inter-Tribal Health Authority, la Mamawetan Churchill River Health Region, le Grand Conseil de Prince Albert et les Premières Nations, ainsi que d'autres équipes de bénévoles et de nombreux sympathisants et intervenants.

C'était une période extrêmement difficile et éprouvante pour les personnes évacuées, mais, malgré tout, les membres de notre collectivité, qui sont reconnus pour leur résilience, ont réussi à tirer le meilleur parti de la situation grâce au soutien de nombreuses personnes. À cet égard, je suis reconnaissante. La Northern Inter-Tribal Health Authority met actuellement la dernière main à un rapport qui réunit les témoignages et les expériences de première main de nombreux intervenants. Cela inclut des entrevues avec bon nombre de nos représentants élus, des aînés, des ressources communautaires du domaine de la santé, des membres de la collectivité évacués ainsi que des responsables de la gestion et des interventions des organismes des gouvernements fédéral et provincial.

● (1235)

La Northern Inter-Tribal Health Authority représente le conseil tribal de Meadow Lake, le Grand Conseil de Prince Albert, la Bande indienne du Lac La Ronge et la nation crie de Peter Ballantyne. L'une des recommandations du Northern Inter-Tribal Health Authority, c'est qu'il faut créer des processus et des politiques officiels quant à la façon dont l'état d'urgence doit être déclaré et ce qui doit être attendu et prévu.

Par exemple, en ce qui concerne les politiques sur le financement, contrairement aux municipalités urbaines et rurales qui tirent parti des impôts fonciers pour soutenir les politiques de gestion des urgences et les activités d'intervention, nous nous appuyons sur le financement d'AANC par l'intermédiaire de programmes et services de financement du gouvernement fédéral. Dans la plupart des cas, nos collectivités n'ont pas les réserves nécessaires pour couvrir les dépenses provisoires liées à la planification et l'intervention d'urgence, et nous ne savons pas exactement de quelle façon et avec quelle rapidité on peut avoir accès à une aide financière du gouvernement fédéral.

En 2015, nous avons dépensé plus de 800 000 \$. Nous avons fini par être remboursés, mais il a fallu presque un an et de nombreuses réunions. Lorsque l'intervention provinciale a été mobilisée, il est devenu clair que les capacités de la province ont rapidement été dépassées en raison du fait qu'il y avait 13 000 personnes évacuées.

Nous avons créé des plans d'intervention d'urgence, et nos dirigeants communautaires connaissaient bien leurs rôles et responsabilités en temps de crise. Cependant, ils interagissaient avec les intervenants provinciaux, et il n'y avait pas de processus défini et pas de compréhension claire des rôles et des responsabilités, ce qui a rendu le processus désordonné et parfois chaotique. Nous devons donc agir avant de recevoir une réponse claire de la province. Nous avons constaté que, une fois que les personnes évacuées ont commencé à quitter les collectivités, il n'y avait pas de processus établi pour savoir où elles étaient ni comment maintenir la communication avec elles.

Une des autres préoccupations concernait le fait que les rôles et les responsabilités n'étaient pas très bien définis en ce qui concerne les communications et la coordination des activités provinciales. Selon nous, nous aurions pu fournir un soutien utile dans ces domaines. En fait, il y a eu de nombreuses situations où des Premières Nations voulaient en soutenir une autre qui était dans le besoin. Plusieurs collectivités et organisations des Premières Nations ont créé des services de soutien pour les personnes évacuées dans des centres communautaires, des gymnases, des salles et d'autres installations afin de fournir des aliments, un abri, des vêtements et un peu de sécurité aux personnes évacuées lorsque les responsables de l'intervention provinciale n'étaient pas là ou ne pouvaient pas leur en fournir.

C'est la raison pour laquelle, une fois la Croix-Rouge dépassée par la situation, nous n'avons pas compris pourquoi l'offre d'aide et de logement d'autres Premières Nations a été refusée. Il n'y avait pas de politique de gouvernance applicable décrivant quelles étaient les exigences pour qu'une collectivité puisse être approuvée en tant que collectivité hôte. Que faut-il faire pour que cette situation change?

Durant ce temps, le Grand Conseil de Prince Albert a comblé les lacunes et a été une ressource cruciale pour la province. Il a fourni des renseignements, des services et un centre de ressources pour nourrir et soutenir les personnes évacuées et les bénévoles. Un abri et de la nourriture ont aussi été fournis à 80 membres d'équipe de gestion des feux de forêt lorsque leur camp a été détruit. C'est l'un des nombreux exemples des capacités et aptitudes des Premières Nations.

Nous savons aussi qu'il y a une multitude de membres des Premières Nations locales qui possèdent des accréditations et des compétences, comme des premiers répondants, des pompiers, du personnel infirmier, des manipulateurs d'aliments et des opérateurs d'équipement qui peuvent renforcer la capacité d'intervention d'urgence provinciale.

Nous avons été très reconnaissants que le gouvernement fasse intervenir les Forces canadiennes à La Ronge en 2015. Cependant, nous avons beaucoup de pompiers locaux expérimentés qui ont été évacués et à qui on n'a pas permis... La province ne l'a pas permis parce que ces gens devaient renouveler leur certification. À un moment donné, la province a dit que ces personnes allaient être formées et embauchées, mais, au bout du compte, elles ont attendu jour après jour, semaine après semaine, dans les abris, impatientes et frustrées de ne pas être appelées à participer.

● (1240)

Nous saluons les efforts de la Croix-Rouge et des services sociaux d'urgence, mais il y a place à l'amélioration. Il faudra apporter des changements et miser sur la collaboration. On aurait pu tenir compte de différents processus lorsqu'on a compris que les aînés avaient l'impression que le processus d'évacuation leur rappelait l'époque où on les avait envoyés dans des pensionnats, ce qui déclenchait chez eux des souvenirs traumatisants du temps où on les avait fait monter de force dans des autobus et où on les avait séparés de leur famille. Ils se rappelaient avoir attendu dans de longues files à écouter des instructions fournies par des étrangers en position de pouvoir pour ensuite être hébergés dans des refuges collectifs.

En même temps, nous sommes reconnaissants du leadership d'Alex Campbell, le directeur général de la région de la Direction générale de la santé des Premières Nations et des Inuits. Il nous a aidés à déplacer nos aînés...

La présidente: Je vais vous demander de conclure s'il vous plaît.

Le chef Tammy Cook-Searson: Je comprends que vous êtes pressés, mais c'est vraiment important. Vous êtes le comité permanent, et nous comptons sur vous pour nous écouter et ne pas nous presser. Je le dis avec le plus grand des respects.

La présidente: Nous vous demandons tout simplement de partager votre temps. Il y a trois groupes qui doivent parler, et ils n'auront pas droit au même temps que vous.

Le chef Tammy Cook-Searson: Je comprends. C'est seulement que nous avons fait un long voyage pour être ici et parler au Comité.

La présidente: Je sais. C'est très difficile. Vous pouvez aussi nous présenter votre mémoire.

Le chef Tammy Cook-Searson: Je vais terminer mon exposé.

La présidente: D'accord.

Le chef Tammy Cook-Searson: Merci beaucoup, madame la présidente.

Nous tenons à remercier Alex Campbell, le directeur général de la région de la Direction générale de la santé des Premières Nations et des Inuits. Il nous a aidés à déplacer nos aînés, les grandes familles et ceux dont la santé était compromise des refuges collectifs vers un meilleur environnement.

Comme je l'ai déjà mentionné, nos recommandations sur la façon d'améliorer ces situations préoccupantes sont formulées dans le rapport qu'on parachève actuellement.

Comme le chef Peter Beatty l'a déjà dit au Comité, l'une de nos principales recommandations, c'est que la province de la Saskatchewan travaille avec les Premières Nations et d'autres organisations provinciales pour préciser les rôles et responsabilités de la province dans le cadre des activités d'intervention d'urgence. Nous aimerions que ces choses soient décrites dans un accord officiel avec AANC et les Premières Nations et que tout cela permette d'améliorer les plans d'intervention d'urgence locaux des Premières Nations lorsque l'interaction avec la province est requise.

La présidente: Je vous demande d'y aller brièvement.

Le chef Tammy Cook-Searson: Nous demandons aussi l'établissement d'un accord tripartite sur une stratégie coordonnée concernant une formation de qualité qui permettra de former les meilleurs pompiers et gestionnaires possible. Il y a environ de 10 à 20 ans, nos pompiers du Nord de la Saskatchewan étaient embauchés partout au pays et aux États-Unis...

La présidente: S'il vous plaît...

Le chef Tammy Cook-Searson: ... et c'est quelque chose que nous voulons reproduire à nouveau.

Avant de conclure...

La présidente: Nous devons mettre fin à l'exposé maintenant. Je suis terriblement désolée. Vous pouvez présenter votre mémoire. Nous allons le lire, et il fera partie des dossiers publics. Nous devons maintenant poursuivre. Je suis désolée. Je vous ai donné trois minutes de plus.

Nous devons poursuivre. Le deuxième groupe attend son tour.

Qui veut passer maintenant?

Allez-y, s'il vous plaît.

● (1245)

Le chef Ronald E. Ignace (chef, Skeetchestn Indian Band): [*Le témoin s'exprime en secwepemctsin.*]

Merci de me faire l'honneur de me permettre de présenter un exposé aujourd'hui.

Je suis le chef Ron Ignace, de la collectivité de Skeetchestn, qui fait partie de la nation Shuswap. Mes confrères et consœurs, des chefs shuswap eux aussi, étaient à l'écran, là.

Je tiens aussi à reconnaître les propriétaires du territoire sur lequel nous nous trouvons et je les remercie de nous permettre de parler ensemble.

Une des questions que je vous ai entendu poser était la suivante: qu'est-ce qui s'est bien passé durant l'incendie? Pour nous, rien. Je crois avoir entendu mes collègues, à l'écran, dire qu'ils étaient invisibles. C'est la même chose pour nous.

J'ai appris par accident, 10 jours plus tard, que les autorités locales avaient demandé à la GRC d'aller donner des avis d'urgence en raison des incendies à toutes les collectivités non autochtones entourant notre réserve, mais nous avons été laissés pour compte.

Je suis allé par hasard à notre station d'essence. Il y avait six membres de la GRC dans le magasin. Ils étaient tous assis et j'ai dit: « Qu'est-ce que nous avons fait de mal, ici? » Ils ont dit: « Oh non, nous donnons des avis d'alerte-incendie ». J'ai dit: « Quand cela est-il arrivé? » Ils ont répondu: « Oh, ça fait quelques jours, maintenant ». J'ai immédiatement fait demi-tour et je suis retourné dans notre bureau de bande. J'ai informé les gens là qu'il y avait une alerte dans le coin, et nous avons décidé que... Nous étions en colère parce que nous n'avions pas été informés. Nous n'avions pas été mis au courant. Nous étions invisibles, tout comme les autres collectivités shuswap l'étaient.

Nous sommes encore invisibles aujourd'hui. John Horgan a appelé deux Autochtones de la côte Ouest pour les informer de l'incendie dans les terres intérieures. Je n'ai rien contre les Autochtones de la côte Ouest. Ce sont mes frères et mes soeurs. Malgré tout, ils n'étaient même pas près des incendies. Nous étions mieux placés pour les informer.

Nous avons donc pris les choses en main. Nous sommes chanceux que l'incendie ait commencé dans la réserve d'Ashcroft et se soit propagé vers Cache Creek, dans cette direction, avant de revenir vers nous, car nous avons eu le temps de nous préparer.

Nous avons saisi toutes les occasions. Pour commencer, nous avons mis sur pied notre propre programme préopératoire de commandant de l'intervention et nous nous sommes organisés. Nous avons créé tous les divers services au sein de notre collectivité. Notre service des finances faisait un suivi de toutes les finances, de toutes les dépenses et de toutes les heures durant lesquelles les gens travaillaient — les travailleurs communautaires, les menuisiers, les camionneurs — pour commencer à réunir tous les véhicules et toute la machinerie dont nous avions besoin, les engins à chenilles. Nous avons même chargé des camions à quatre roues motrices afin de pouvoir partir à la guerre, nous mobiliser et aller lutter contre l'incendie en camion.

Lorsque les étincelles ont commencé à tomber sur nos collectivités non autochtones dans la vallée, nous y sommes allés avec nos camions. C'est ainsi que nous avons éteint les feux. Nous avons mobilisé toutes les collectivités environnantes, qu'elles soient autochtones ou non, afin qu'elles participent à nos réunions. Nous avons parlé de l'incendie et planifié de quelle façon nous pouvions lutter contre le feu ensemble. Nous avons été chanceux.

Lorsque nous avons constaté le danger imminent qui nous guettait, nous avons commencé — je vais le dire gentiment — à communiquer avec la GRC. Nous avons commencé à tenter de rejoindre la Croix-Rouge, la Société des services d'urgence des Premières Nations et le commandant de l'intervention. Il y avait un important camp de lutte contre les incendies situé à Cache Creek où se trouvaient 300 pompiers. Je suis allé là pour me présenter au commandant de l'intervention. J'ai commencé à lui parler et à lui expliquer ce qui nous arrivait. Nous avons tissé des liens. Nous avons mis sur pied notre propre centre opérationnel d'urgence, que nous avons déplacé hors de portée de l'incendie, mais nous avons gardé en place notre commandant de l'intervention.

Trente-deux autres personnes et moi sommes restés là, dans la collectivité, une fois la décision d'évacuer prise.

● (1250)

En compagnie de nos travailleurs sociaux, nos employés, je suis allé au centre d'évacuation de Kamloops. J'ai rencontré là-bas toutes les personnes qui étaient là. J'ai fait les présentations, et je leur ai dit que les nôtres s'en venaient afin qu'ils le sachent. Je leur ai dit que nous avions des aînés, que nous voulions que les gens restent ensemble et qu'ils ne soient pas disséminés un peu partout et que, si des chambres d'hôtel étaient nécessaires pour les aînés, cela serait très apprécié. Nous avons créé une très bonne relation.

Le problème ne concernait pas ces personnes. Nous avons tissé de bons liens et une très bonne relation de travail une fois les ponts bidirectionnels établis. Le problème concernait les gouvernements fédéral et provincial. Un PE, un accord sur les opérations d'urgence, avait été signé par les gouvernements fédéral et provincial et le First Nations Leadership Council de la Colombie-Britannique.

La First Nations Leadership Council est notre organisation provinciale. Il ne s'agit pas d'un organe de décision d'origine législative. Les décideurs habilités, c'est nous. Nous prenons nous-mêmes les décisions qui nous concernent. Il s'agit simplement d'un groupe de défense qui nous représente. Cependant, on s'attendait d'eux qu'ils prennent des décisions au sujet de certaines choses dont ils ne savent absolument rien. C'est pour cette raison que nous n'existions pas. Et eux, ils existaient dans un monde imaginaire, pour ainsi dire.

Je me suis renseigné, et j'ai découvert que le camp de lutte contre les incendies de Cache Creek devait être déplacé. Les gens cherchaient un endroit parce que l'école commençait en septembre. Je leur ai dit de venir dans ma collectivité, mes terres de réserve, près de la route. Nous avons 5 000 acres de terre qui longent la route. C'est un terrain plat. Je les ai invités à s'y installer. Ils sont venus et ont établi leur camp dans notre réserve. Je me suis dit: « Wow! Nous avons maintenant une bonne assurance contre les incendies. »

Lorsqu'ils sont venus, mes conseillers, le président tribal et moi nous sommes rendus là-bas et avons organisé une cérémonie de bienvenue pour eux, une cérémonie en leur honneur. Nous avons organisé une cérémonie de purification par la fumée. Nous avons fait un chant en leur honneur, un chant pour leur souhaiter la bienvenue. Tandis que nous terminions la cérémonie de purification, je me suis retourné, et il y avait une ligne complète de pompiers qui voulaient aussi être purifiés. Nous leur avons parlé de l'histoire des terres, de l'importance de ces terres et de leur signification.

Lorsque je suis arrivé là, il y avait 300 pompiers différents qui voulaient lutter contre un incendie dont ils ne savaient rien. Une fois que nous avons terminé, laissez-moi vous dire que l'atmosphère s'était transformée. Il y avait 300 pompiers qui voulaient se battre contre le feu en équipe et qui avaient une vision et une mission à accomplir. Ils nous ont invités à participer. Ils ont dit: « Venez travailler avec nous. » C'est ce que nous avons fait.

Un des nôtres travaillait pour le service des ressources naturelles, et nous lui demandions chaque jour d'aller dans les montagnes pour faire un suivi à l'aide d'un appareil GPS de l'endroit où était rendu l'incendie. Les intervenants avaient accès à la cartographie infrarouge qui leur donnait une approximation d'où étaient rendus les feux. Nous leur disions exactement où mettre les zones de protection. Nous avons construit des zones de protection tout autour de notre réserve. On parle d'environ 8 kilomètres à la frontière de notre réserve. Nous avons créé des zones de protection sur environ 12 kilomètres, en plus d'autres zones que nous avons créées. Nous avons utilisé des engins à chenilles et des bouteurs. Nous avons dû aplanir des endroits et élargir les routes afin que les plus grandes pièces d'équipement puissent passer.

C'était fantastique. Le commandant de l'intervention est venu voir ce que nous faisons. Il n'arrivait pas à croire à quel point nous étions organisés et tout l'équipement et la machinerie sur lesquels nous comptons. Les intervenants ont envoyé des gens qui ont posé des gicleurs sur nos maisons. Ils sont venus et, en une journée, tous les gicleurs étaient installés sur toutes les maisons et tous les bâtiments. C'est grâce à ce type d'ouverture des relations que nous avons réussi à faire tout cela.

Les mégaincendies sont maintenant la normalité. L'incendie qu'il y a eu ici, ce n'est que le début. Nous n'avons pas encore vu le plus gros incendie qu'il y aura, croyez-moi. Les changements climatiques donnent plus de carburant aux flammes des feux de forêt. Comme d'autres l'ont dit, là-haut, nos sources alimentaires traditionnelles ont déjà été gravement touchées. Il y a peu de solutions de rechange secwepemcs à notre alimentation traditionnelle. Je dis au ministère provincial responsable des forêts que les gens doivent arrêter de gérer les incendies pour sauver les arbres. Il faut commencer à gérer l'eau, et il faudra commencer à utiliser nos connaissances traditionnelles sur la façon de gérer la forêt au moyen d'incendies.

• (1255)

Je vais essayer de trouver Smokey l'ours pour accrocher sa peau à un mur, parce qu'il n'a rien compris.

Des voix: Ah, ah!

La présidente: Merci, chef Ignace.

Le chef Ronald E. Ignace: Nous tentons maintenant de mettre sur pied un centre de ressources et de gestion culturelle afin que nous puissions former les gens sur l'utilisation du feu et l'utilisation aussi du reverdissement à l'aide de nos plantes traditionnelles. J'ai remis deux livres à la présidente à ce sujet.

La présidente: Oui.

Le chef Ronald E. Ignace: J'ai utilisé le feu et j'ai réussi à ramener deux espèces clés de voûte qui étaient en dormance depuis 100 ans grâce au feu, qui est un régénérateur.

La présidente: Merci, chef Ignace.

Le livre que nous avons reçu semble complet et détaillé, et les membres du Comité y ont accès. C'est un cadeau au Parlement du Canada. Je tiens à vous en remercier. Tous les députés et les analystes pourront le consulter à l'avenir. Nous vous sommes très reconnaissants.

Pour ce qui est des derniers témoins, je crois que tout le monde a appris que nous pouvons rester ici jusqu'à 13 h 20. Tout le monde est d'accord? Il nous reste quelques minutes. Nous avons le temps d'écouter vos exposés et le temps aussi pour une très courte série de questions par la suite.

Grand chef Alvin Fiddler, allez-y, s'il vous plaît.

Le grand chef Alvin Fiddler (grand chef, Nation Nishnawbe Aski): *Meegwetch.*

Bonjour à tous. Merci de me donner l'occasion de comparaître devant le Comité pour parler de ces enjeux très importants.

Je tiens à commencer par reconnaître que nous nous trouvons sur un territoire non cédé du peuple algonquin. Je remercie les dirigeants et les membres de cette nation qui nous accueillent sur leur territoire.

Je m'appelle Alvin Fiddler. Je suis grand chef de la nation Nishnawbe-Aski. La nation Nishnawbe-Aski représente 49 Premières Nations du Nord-Est et du Nord-Ouest ontarien qui se trouvent sur des terres visées par le traité numéro 9 et le traité numéro 5.

Durant notre histoire, le problème des décès causés par des incendies domestiques nous a frappés durement. Je tiens à mentionner très rapidement une collectivité, soit Mishkeegogamang. Depuis 1980, dans cette collectivité, plus de 30 personnes ont perdu la vie dans des incendies domestiques, et on entend parler d'autres incidents tragiques qui se sont produits sur notre territoire depuis que la NNA existe.

Une des choses qui nous ont vraiment ébranlés est arrivée à Pikangikum, en mars 2016 durant un incendie domestique. Dans le cadre de cet événement tragique, neuf personnes ont perdu la vie. La plus jeune victime dans la maison s'appelait Amber Strang. Amber avait seulement cinq mois. Trois générations d'une même famille ont perdu la vie durant cet événement tragique.

Environ un mois et demi plus tard, nos chefs de la NNA se sont réunis à Timmins et ils ont adopté une motion exigeant des dirigeants de la nation qu'ils lancent une campagne dont le nom a été choisi en mémoire d'Amber, la Campagne de sécurité incendie Amber; ils ont été très directs avec nous quant à ce qu'ils voulaient voir. Ils voulaient que des choses se passent immédiatement dans les collectivités pour protéger nos familles des incendies domestiques.

L'une des choses qu'ils nous ont dit de faire, c'était d'installer des détecteurs de fumée et des détecteurs de monoxyde de carbone dans chaque résidence sur les territoires de la NNA. Ils nous ont dit de nous rendre dans chaque demeure pour nous assurer — parce que bon nombre de maisons sont encore chauffées par des poêles à bois — que ces poêles étaient propres et qu'ils fonctionnaient bien et que les cheminées étaient propres elles aussi. Nous devons aussi nous assurer qu'il y avait une protection adéquate sur les murs entourant les poêles à bois.

Ils ont aussi cerné certains enjeux à long terme sur lesquels ils voulaient que nous travaillions. Cela inclut des choses comme une infrastructure appropriée pour s'assurer que les collectivités possèdent des bornes-fontaines et qu'ils ont accès à de l'eau en cas d'incendie. Ils voulaient que nous envisagions de construire des garages où mettre les camions de pompiers et que nous nous assurerions d'avoir accès à du personnel formé, des bénévoles sur le terrain, pouvant faire le travail qui s'impose.

Je suis accompagné aujourd'hui de Mike McKay. Mike est directeur responsable du logement et des infrastructures de la nation Nishnawbe-Aski. Je suis aussi accompagné d'un de nos partenaires, le chef John Hay, du service d'incendie de Thunder Bay.

Lorsque nous avons commencé le travail, nous avons reconnu que nous avons besoin de partenaires. Nous ne pouvons pas tout faire par nous-mêmes. Nous avons besoin des municipalités, et je suis reconnaissant du leadership et de l'aide de John. Nous avons besoin du gouvernement fédéral. Nous avons besoin de l'Ontario pour réaliser une campagne durable et exhaustive. Il doit s'agir d'une campagne permanente. Ce ne peut pas seulement être une initiative qui dure un an, deux ans ou peut-être trois ans. Elle doit être permanente, parce que les menaces sont là tous les jours dans nos collectivités en raison de la façon dont les résidences sont construites, la façon dont elles sont chauffées et des conditions de vie globales dans nos collectivités.

Les risques sont élevés, et c'est ce que nous constatons en regardant les statistiques. Il y a dix fois plus de pertes de vies dans nos collectivités que dans le reste du pays. Par conséquent, les problèmes que nous avons présentés sont réels.

• (1300)

Je voulais permettre à Mike et John de parler rapidement de certains éléments précis auxquels nous vous demandons de réfléchir en tant que membres du Comité permanent. Nous avons besoin de votre soutien pour assurer la durabilité de la campagne. Elle doit être complète. Nous avons besoin de l'adhésion de tous les partis. Nous avons besoin du soutien de tout le monde pour nous assurer que ça fonctionne pour nos collectivités. Nous avons un plan détaillé. Je ne suis pas sûr qu'aucune autre région au pays n'ait ça, mais nous sommes organisés et nous sommes prêts. Nous avons la capacité. Nous avons besoin d'un peu d'aide pour continuer à renforcer la capacité dans nos collectivités, mais nous sommes prêts à aller de l'avant, parce que c'est très important pour nous.

C'est très difficile d'aller dans une de nos collectivités pour assister à des funérailles. Je me rappelle quand je suis allé à Pikangikum pour cette raison. Il y avait neuf cercueils dans l'église. Le plus petit cercueil était celui d'Amber. C'est dans ces moments qu'on se dit à soi-même qu'il faut du changement. Nous ne pouvons pas perdre d'autres vies.

L'enjeu fondamental que je constate dans nos collectivités, c'est l'absence de normes, l'absence de tout type de code que nos collectivités doivent respecter. J'ai participé à une réunion ce matin avec le ministre Ralph Goodale sur les services de police. Encore une fois, il y a un manque de normes. Tout est fondé sur des programmes. Ces programmes mettent des vies en danger dans nos collectivités, et dans certains cas, des membres de nos collectivités perdent la vie.

Je tiens à céder la parole un court instant à Mike et John.

M. Michael McKay (directeur, Logement et les infrastructures, Nation Nishnawbe Aski): Merci, grand chef.

Merci au Comité de nous offrir cette occasion aujourd'hui.

Je veux parler rapidement de la Campagne de sécurité incendie Amber. La campagne est fondée sur quatre piliers: l'éducation, la formation, les partenariats et le renforcement des capacités. Pour ce qui est de l'éducation, nous avons travaillé avec nos partenaires, par exemple le chef des pompiers John Hay, pour qu'ils réalisent ces activités de prévention incendie dans nos Premières Nations. Nous comptons 31 collectivités éloignées, alors c'est un peu plus difficile pour nos collectivités et nos écoles d'avoir accès à cette éducation de base.

L'une des choses que les professionnels de la lutte contre les incendies et nos chefs des pompiers ont constatées, c'est que les écoles n'ont jamais réalisé d'exercice d'incendie. C'est l'une des

choses qui m'ont vraiment surpris quand je l'ai appris. C'est inimaginable que nos collectivités soient incapables de réaliser de tels exercices de base. Je suis reconnaissant, comme le grand chef Fiddler l'a dit, que ces partenariats soient créés, et le travail que nous avons fait avec nos partenaires dans ce dossier est excellent. Les exercices d'incendie nous ramènent aux mécanismes de responsabilisation qui n'existent pas dans nos Premières Nations, mais qui existent dans les municipalités et les centres urbains. C'est seulement une chose que je voulais dire au Comité, aujourd'hui.

Je vais laisser John parler maintenant.

• (1305)

M. John Hay (chef de pompier, Thunder Bay Fire Rescue, Nation Nishnawbe Aski): Bonjour, madame la présidente, et bonjour aux membres du Comité.

Je suis privilégié de pouvoir formuler certains commentaires, ici même, mais je suis aussi très fier de participer à la campagne Amber. J'ai eu l'occasion de me rendre à Pikangikum avec le chef Fiddler de nombreux mois après l'événement. L'ombre qui plane encore dans la collectivité, les nuages au-dessus des gens sont palpables. Ce voyage me touche toujours. Cette expérience a renforcé mon désir de participer à la campagne Amber, de formuler toutes les suggestions que je pouvais aux responsables, de les soutenir d'un point de vue technique. J'ai travaillé pendant 35 ans dans le domaine de la lutte aux incendies, pour un service incendie municipal et j'ai aussi réalisé certaines activités en milieu sauvage. Je crois que je peux les faire profiter d'une certaine expérience et je peux aussi formuler des suggestions.

La capacité de lutte contre les incendies dans les collectivités des Premières Nations ne sera pas ce qu'elle est à Ottawa ou à Thunder Bay. Il faut en tenir compte lorsque nous renforçons la résilience dans les collectivités en ce qui concerne la protection et la sécurité incendie. Je crois que les gicleurs dans les résidences sont une des façons d'y arriver. Ce n'est pas pour sauver le bâtiment. C'est pour prolonger de 10 minutes le temps qu'ont les membres des familles et les gens qui sont dans les bâtiments pour sortir. Cela sauvera des vies.

Les gens de la Colombie-Britannique qui ont comparu tantôt ne vivent pas très loin d'une collectivité qui a décidé d'installer des gicleurs dans tous les nouveaux bâtiments résidentiels et certains bâtiments déjà construits. Il n'y a pas eu là de décès lié à un incendie dans les bâtiments où des gicleurs ont été installés depuis qu'ils ont été installés, il y a environ 20 ans.

Selon moi, c'était une occasion. C'est quelque chose qu'on devrait envisager de faire tout en renforçant les capacités de lutter contre les incendies afin de les harmoniser avec les besoins et la situation des collectivités.

Encore une fois, je suis heureux d'avoir comparu devant vous et je suis prêt à répondre à vos questions.

La présidente: Merci beaucoup. Nous avons tellement peu de temps. Je suis désolée d'avoir à limiter le temps qui vous est accordé.

Nous allons passer aux questions. Je constate que nous n'aurons pas assez de temps pour avoir chacun cinq minutes. Nous devons nous limiter à quatre minutes pour que ce soit équitable.

M. Mike Bossio (Hastings—Lennox and Addington, Lib.): Madame la présidente, pouvons-nous prolonger la réunion du Comité?

La présidente: L'heure limite est 13 h 20, alors non.

M. Mike Bossio: C'est malheureux. Cela ne nous laisse pas beaucoup de temps, madame la présidente.

M. Gary Anandasangaree: Oui, mais nous avons un vice-président ici, alors je ne sais pas si...

La présidente: Cinq minutes? D'accord.

M. Gary Anandasangaree: Au besoin, on peut demander à Cathy de passer en premier si elle veut la première série de questions.

La présidente: Cathy, voulez-vous passer en premier?

Mme Cathy McLeod: Bien sûr, madame la présidente, et peut-être que, ensuite, si vous avez un engagement...

Pour commencer, je tiens à remercier tous les témoins. Chacun de vous avez tellement de choses à nous dire. Je trouve aussi qu'il est malheureux que les cloches ne nous permettent pas de faire les choses comme on le fait habituellement.

Je crois qu'il y a deux sujets que je veux aborder.

Pour commencer, je dois reconnaître le chef Ignace de ma région. L'une des raisons pour lesquelles je suis si heureuse qu'il ait pu venir et se joindre à nous, c'est son histoire sur la façon dont il a intégré certains aspects culturels. Les gens venaient du Mexique, si je ne m'abuse, et d'un peu partout. Je pensais qu'il y avait une leçon à tirer de tout ça.

De plus, j'ai travaillé dans des centres de services sociaux d'urgence, et ce dont je me suis rendu compte, c'est qu'on peut rapidement former quelqu'un pour travailler dans ces centres. En fait, nous n'avons pas réuni des gens des collectivités qui étaient évacués pour leur dire: « écoutez, vous connaissez les vôtres et vous connaissez vos Aînés, et c'est un programme de formation de deux ans, alors nous pouvons vous former afin que vous puissiez travailler dans les centres de soutien d'urgence ».

Chef Ignace, pouvez-vous nous parler rapidement de ce dossier?

Puis, s'il nous reste du temps, j'ai une dernière question pour tous les invités. On m'a beaucoup parlé de la création d'un service de commissaire aux incendies autochtones national. J'aimerais savoir rapidement si vous tous êtes favorables ou non à cette possibilité.

• (1310)

Le chef Ronald E. Ignace: Je suis désolé. Pouvez-vous reformuler votre question pour qu'elle soit claire?

Mme Cathy McLeod: Le dernier élément dont je viens de parler concerne la création d'un service de commissaire aux incendies autochtones national. Beaucoup de représentants de collectivités sont venus nous dire qu'un tel service pourrait être utile. Plus précisément, je pense, pouvez-vous nous parler de la possibilité de compter sur un centre de réception plus à l'écoute et de la capacité de partager la culture avec les gens qui luttent contre les incendies?

Le chef Ronald E. Ignace: Oui, et merci de la question, mais je veux d'abord dire que, lorsque les gouvernements fédéral et provinciaux se sont empressés de verser 20 millions de dollars à l'association de bouviers, alors que la fumée s'échappait encore dans le ciel — et nous n'avons pas encore reçu un sou —, nous avons pensé que cela signifiait que les bovins étaient plus importants que nous, les Amérindiens. Je devais le dire.

Je voulais dire plus tôt que nous avons une proposition à formuler. Nous élaborons une proposition relativement à un centre d'éducation en matière d'intervention d'urgence, de gérance et d'environnement mené par des Autochtones qui sera ouvert aux Autochtones et aux non-Autochtones.

Dans la même veine, nous travaillons avec Brinkman & Associates en vue de concevoir conjointement une approche de remise en état qui suppose une stratégie reposant sur la science occidentale et le savoir autochtone en matière de reboisement et de reverdissement de produits forestiers non ligneux, fondée sur la gestion des forêts pour l'eau et non pas pour les fibres. Cette stratégie comprend l'utilisation du feu comme pratique de gestion traditionnelle et d'autres pratiques traditionnelles que nous avons élaborées au cours des siècles.

Le livre que je vous ai donné porte sur notre histoire, qui prend son origine il y a 10 000 ans. J'y raconte 10 000 ans de notre histoire en remontant à l'ère glaciaire et en parlant de la façon dont nous vivions sur notre territoire et dont nous le gérons. J'espère qu'il sera utile.

La présidente: Vous avez 30 secondes.

Mme Cathy McLeod: Avez-vous entendu parler de la proposition qui a été présentée et qui portait sur le service de commissaire aux incendies national? L'appuyez-vous ou non? J'ai besoin d'un oui ou d'un non rapide, vu le temps qu'il me reste.

Le grand chef Alvin Fiddler: Oui, nous le soutenons. Cela fait partie de notre mémoire. Ce sur quoi nous voulons insister, cependant, c'est que nous voulons participer à la définition de la fonction de ce service. Nous devons participer à la création de ce service.

Mme Cathy McLeod: Merci.

La présidente: Très bien.

Le chef Tammy Cook-Searson: Nous appuyons également le service de commissaire aux incendies national, qui est présentement déployé. Nous soutenons effectivement l'idée.

La présidente: D'accord, je vois sur la liste que c'est maintenant le tour de M. le député Bossio.

M. Mike Bossio: Le commissaire aux incendies est exactement ce dont je veux parler.

Vous avez mentionné les quatre piliers que vous avez mis en place dans votre propre communauté. L'amélioration de la sécurité incendie suppose une meilleure éducation en la matière. Elle suppose également l'accès à du matériel d'urgence, à des codes du bâtiment mis à jour, à de la formation élargie, à des infrastructures communautaires, etc.

Comment votre communauté peut-elle être mieux appuyée dans l'avenir grâce à l'accès aux ressources dont vous avez besoin? Considère-t-on que le service de commissaire aux incendies jouera un rôle essentiel pour aider à définir les processus, les exigences et la capacité en matière de sécurité incendie?

J'inviterais le chef Fiddler ou John ou quiconque veut répondre à la question. Ce serait formidable. Merci.

Le grand chef Alvin Fiddler: Le service de commissaire aux incendies ferait évidemment partie de cette stratégie. Si vous lisez le document que nous avons soumis au Comité plus tôt aujourd'hui, il décrit certaines des choses que nous voulons faire immédiatement. En même temps, nous devons aborder ensemble certaines questions à long terme.

C'est la raison pour laquelle nous sommes ici aujourd'hui. C'est pour vous demander votre appui à l'égard de la mise en oeuvre de cette stratégie.

M. John Hay: Je crois qu'un commissaire aux incendies pour les communautés autochtones serait très utile. En réalité, je serais un peu jaloux. Il n'existe pas de commissaire aux incendies au Canada. On en a parlé plusieurs fois dans d'autres tribunes.

Oui, si on le crée et qu'on le coordonne et que les gens qui bénéficient des avantages approuvent sa structure, je crois qu'il aiderait beaucoup à renforcer la résilience dans toutes les collectivités, non pas seulement celles en Ontario. Actuellement, je participe à la campagne Amber, et c'est en Ontario.

• (1315)

M. Mike Bossio: Mike, voulez-vous ajouter quelque chose à cela?

M. Michael McKay: Oui, je conviens que cela serait bénéfique.

L'autre chose à ce sujet, c'est l'établissement de financement fondé sur les besoins plutôt que sur une formule. C'est quelque chose que nous avons signalé dans le cadre de ce processus. La formule n'a pas changé depuis je ne sais combien d'années. La formation qui fait partie du financement pour le fonctionnement et l'entretien coûte toujours 20 \$ par personne. C'est également quelque chose qu'on pourrait examiner de même que l'établissement d'un service d'incendie durable à l'échelon communautaire.

M. Mike Bossio: Du point de vue du service de commissaire aux incendies qui est en mesure d'établir des normes, que ce soient des normes en matière de sécurité incendie, de codes du bâtiment ou de systèmes de gicleurs, comme l'a dit John, croyez-vous qu'il peut jouer un rôle important au sein de votre communauté? Nous comprenons que chaque communauté fait face à ses propres défis, mais qu'en est-il d'aider les collectivités à établir ces normes?

Le grand chef Alvin Fiddler: Il devrait y avoir au moins un fondement sur lequel nous devrions tous nous entendre en ce qui concerne la nature de ces normes.

Actuellement, du moins sur notre territoire, il y a une absence flagrante de tout type de norme. Par exemple, Mike a parlé de nos écoles; actuellement, on ne fait même pas d'exercice d'évacuation en cas d'incendie. À mon avis, il est choquant que, de nos jours, nous laissions cela se produire.

Ce sont, à mon sens, des aspects fondamentaux que nous voulons commencer à résoudre.

M. Mike Bossio: Est-ce que l'école possède au moins un système de gicleurs?

Le grand chef Alvin Fiddler: Nous ne le savons pas parce qu'il n'existe aucune norme.

J'ai parlé au ministre ce matin des SNPA, notre service de police. Encore une fois, il n'y a aucune norme au sein de notre détachement. Tout est fondé sur des programmes, et c'est ce que nous devons changer.

M. Mike Bossio: Existe-t-il actuellement des normes relatives aux codes du bâtiment? Y a-t-il un inspecteur en vertu d'un code du bâtiment?

Le grand chef Alvin Fiddler: Non.

M. Mike Bossio: Il faut donc établir les normes et ensuite également définir le programme de formation afin de s'assurer d'avoir des Autochtones formés qui peuvent superviser et appliquer ces normes.

Le grand chef Alvin Fiddler: C'est exact.

M. Mike Bossio: Oui, et c'est...

La vice-présidente (Mme Cathy McLeod): Vous avez 30 secondes.

M. Mike Bossio: D'accord.

Aimeriez-vous ajouter autre chose concernant ce que la mise en place d'un commissaire aux incendies pourrait apporter à votre propre communauté dans l'avenir?

M. Michael McKay: Une chose que nous avons recommandée, c'était d'examiner l'élaboration d'un processus trilatéral pour offrir dans nos collectivités une protection contre les incendies et des services de prévention équitables. Nous devons examiner beaucoup de choses, comme lorsque je parlais du financement.

Un de nos objectifs principaux dans le cadre de la campagne était de fournir des détecteurs de fumée. Avec nos partenaires d'AANC, nous avons été en mesure d'acheter et de distribuer des détecteurs de fumée, mais nous n'avons pas réalisé la phase 2, qui était l'installation.

M. Mike Bossio: La mise en oeuvre.

M. Michael McKay: Oui, et l'inventaire de ces détecteurs de fumée. On nous a dit que, dans nos communautés, nos services d'incendie devraient être en mesure de faire cela. Ma question a été la suivante: quels services d'incendies?

La vice-présidente (Mme Cathy McLeod): Merci.

Les cinq dernières minutes iront à Sheila Malcolmson du NPD.

Mme Sheila Malcolmson (Nanaimo—Ladysmith, NPD): Merci, madame la présidente.

J'ai été élue en Colombie-Britannique. Certaines des manchettes, au cours des feux de forêt de cet été, étaient particulièrement choquantes vues de l'extérieur — cela a dû être très difficile dans les communautés — et portaient sur la menace de la GRC selon laquelle, si les chefs n'acceptaient pas d'évacuer eux-mêmes leurs collectivités, la GRC appréhenderait les enfants. C'était évidemment un mauvais appel dans une très mauvaise période au Canada. Le chef Joe Alphonse de la nation Tsilhqot'in à l'ouest de Williams Lake l'a mentionné.

Est-ce quelque chose dont les chefs ont parlé dans d'autres parties du pays?

Le chef Ronald E. Ignace: J'ai fait face à la situation. Nous avons appelé la GRC pour qu'elle nous aide à évacuer les gens. Lorsque les policiers ont essayé d'affronter nos gens pour les forcer à partir, je leur ai dit de s'en aller, de les laisser tranquilles, que nous en prendrions soin et nous en occuperions, et c'est ce que nous avons fait. Nous avons permis aux personnes qui l'avaient décidé de demeurer sur place, peu importe l'âge, et les choses se sont bien déroulées.

• (1320)

Mme Sheila Malcolmson: Vous avez été en mesure de vous occuper seuls de vos familles.

Le chef Ronald E. Ignace: Oui, nous avons même arrosé les jardins et nourri les perruches et les animaux domestiques dans les maisons.

Mme Sheila Malcolmson: C'est de l'excellent travail. Merci d'avoir assuré la sécurité de tous.

D'autres personnes voudraient-elles faire des commentaires?

La chef Tammy Cook-Searson: Je vais juste faire une observation à ce sujet. À La Ronge, en 2015, la GRC nous a aidés. Nous avons forcé les évacuations. Une personne s'est opposée, parce que nombre de personnes devaient être évacuées. On nous a dit que nous n'avions pas le choix, mais certaines personnes ne voulaient pas partir et ne sont pas parties. Après les feux de forêt, lorsque tout est rentré dans l'ordre, des gens se sont plaints, et j'imagine que nous n'avons pas le pouvoir de dire aux gens qu'ils doivent partir. Si des gens veulent demeurer dans leur domicile lorsque leur communauté est menacée, c'est leur choix. Du moment qu'on les a mis en garde et qu'on leur a dit que leur communauté est menacée, qu'il y a des feux de forêt et de la fumée, qu'il y a une évacuation générale, alors c'est leur choix de partir ou de rester, du moment qu'on les a avertis des dangers.

Nous avons constaté qu'il est très important d'avoir également des gens qui restent sur place, d'avoir une équipe de personnes qui s'occupe de la communauté, des infrastructures et des animaux domestiques qui sont peut-être encore là.

Les pompiers peuvent également demeurer sur place au lieu d'être évacués. Si on les appelle, ils n'ont pas à revenir de Saskatoon, de Prince Albert, de Regina, de Cold Lake ou de peu importe l'endroit où ils ont été évacués.

C'est ce que nous avons constaté. Nous ne pouvons pas évacuer les gens de force. Nous avons essayé d'utiliser des formulaires et nous avons travaillé avec la GRC et les Rangers canadiens. Nous avons aussi eu notre propre service de sécurité, que nous avons embauché uniquement pour avertir les gens qu'ils allaient être évacués, mais cela était presque une évacuation forcée. Nous comprenons maintenant que nous ne pouvons pas forcer les gens à partir. S'ils ne veulent pas partir, ils n'ont pas à partir.

Mme Sheila Malcolmson: Pour ce qui est des gens qui ont décidé de ne pas s'en aller, les a-t-on menacés d'appréhender leurs enfants?

La chef Tammy Cook-Searson: Non, pas à ma connaissance.

Mme Sheila Malcolmson: Y a-t-il d'autres personnes qui auraient pu vivre des choses du genre?

Le grand chef Alvin Fiddler: Nos communautés sont desservies par notre propre service de police, le service de police de Nishnawbe-Aski. Il doit se conformer à des protocoles en ce qui concerne son rôle dans le cas d'une évacuation; ces protocoles sont clairs pour nos chefs, notre service de police et les autres membres de personnel d'urgence.

Mme Sheila Malcolmson: Excellent.

Le chef Ronald E. Ignace: J'aimerais juste dire que ce que nous aimerions voir — dans nos collectivités de Shuswap et dans l'ensemble de nos communautés —, ce sont les ressources nécessaires afin que nous puissions établir notre propre plan et notre propre programme de préparation aux situations d'urgence dans le cadre desquels nous pouvons nous entraider. Nous voulons être en mesure de garder nos pompiers sur nos territoires. On a envoyé nos pompiers de Shuswap dans le Nord, et ils téléphonaient à la maison pour dire qu'ils étaient perdus. Ils auraient dû rester à la maison pour combattre les feux de forêt sur un territoire qu'ils connaissaient.

Nous avons la collectivité de Kamloops. Je suis reconnaissant qu'elle a accueilli dans son pow-wow les membres et les personnes non autochtones de notre communauté et les a hébergés. Les personnes non autochtones ont cessé de dépendre de l'information du gouvernement et ont commencé à compter sur l'information que nous diffusons.

Je dois féliciter tout le monde. Une fois que la Croix-Rouge, les pompiers et la police ont su à quoi nous faisons face, ils nous ont appuyés à 100 %.

La vice-présidente (Mme Cathy McLeod): Il vous reste 20 secondes.

Mme Sheila Malcolmson: Merci d'assurer la sécurité de tous. Il s'agissait d'immenses feux de forêt sur votre territoire. Nous observions tous la situation de loin. Nous espérons tous que cela ne nous arrive jamais. Merci de nous avoir montré ce que l'on peut faire.

Le chef Ronald E. Ignace: Nous avons pris des photographies très impressionnantes.

La vice-présidente (Mme Cathy McLeod): C'est la fin de la séance.

Merci à tous les témoins. C'est notre dernière séance sur les feux de forêt et, essentiellement, la lutte contre les incendies dans les collectivités. Nous espérons que cela entraînera des recommandations importantes que le gouvernement pourra suivre.

Le chef Ronald E. Ignace: [*Le témoin s'exprime en secwepemctsin.*]

Merci de nous avoir donné la possibilité de vous parler des souffrances que nous avons endurées. Nous avons d'autres choses à raconter. Nous pourrions peut-être le faire un jour.

Merci.

La vice-présidente (Mme Cathy McLeod): Merci.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante : <http://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its Committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its Committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <http://www.ourcommons.ca>